

**2755 (XXVI). Nominations aux postes devenus vacants au Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires****A***L'Assemblée générale*

Nomme membre du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires, pour la période allant de la date de la présente résolution au 31 décembre 1971 :

M. Mohamed Alwan.

1961<sup>e</sup> séance plénière,  
11 octobre 1971.

**B***L'Assemblée générale*

Nomme membres du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires, pour une période de trois ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1972 :

M. Mohamed Alwan,  
M. Mohsen S. Esfandiary,  
M. Hsing Sung-yi,  
M. André Naudy,  
M. John I. M. Rhodes.

2023<sup>e</sup> séance plénière,  
17 décembre 1971.

\* \* \*

Par suite des nominations ci-dessus, le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires se composera des membres suivants : M. Mohamed ALWAN (Irak), M. Albert F. BENDER (Etats-Unis d'Amérique), M. Paulo Lopes CORRÊA (Brésil), M. Mohsen S. ESFANDIARY (Iran), M. Hsing Sung-yi (Chine), M. Ahmed Tewfik KHALIL (Egypte), M. Mario MAJOLI (Italie), M. C. S. M. MSELLE (République-Unie de Tanzanie), M. André NAUDY (France), M. V. K. PALAMARTCHOUK (Union des Républiques socialistes soviétiques), M. José PIÑERA (Chili), M. John I. M. RHODES (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord) et M. József TARDOS (Hongrie).

**2756 (XXVI). Nomination à un poste devenu vacant au Comité des pensions du personnel de l'Organisation des Nations Unies***L'Assemblée générale*

Nomme membre du Comité des pensions du personnel de l'Organisation des Nations Unies, pour la période allant de la date de la présente résolution au 31 décembre 1973 :

M<sup>lle</sup> Kathleen Whalley.

1961<sup>e</sup> séance plénière,  
11 octobre 1971.

\* \* \*

Par suite de la nomination ci-dessus, les membres et membres suppléants du groupe élu par l'Assemblée générale au Comité des pensions du personnel de l'Organisation des Nations Unies sont les suivants :

*Membres*

M. Albert F. BENDER (Etats-Unis d'Amérique),  
M. Guillermo J. MCGOUGH (Argentine),  
M<sup>lle</sup> Kathleen WHALLEY (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord).

*Membres suppléants*

M. Harry L. MORRIS (Libéria),  
M. Takeshi NAITO (Japon),  
M. Svern REFSHAL (Norvège).

**2759 (XXVI). Rapports financiers et comptes pour l'exercice terminé le 31 décembre 1970 et rapports du Comité des commissaires aux comptes****A**

## ORGANISATION DES NATIONS UNIES

*L'Assemblée générale*

1. *Accepte* le rapport financier et les comptes de l'Organisation des Nations Unies, pour l'exercice terminé le 31 décembre 1970, ainsi que les attestations du Comité des commissaires aux comptes<sup>1</sup>;

2. *S'associe* aux observations que le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a formulées dans son rapport<sup>2</sup>;

3. *Prie* le Secrétaire général, compte tenu des débats de la Cinquième Commission, de prendre les mesures correctives qui s'imposeraient eu égard aux observations faites par le Comité des commissaires aux comptes.

1979<sup>e</sup> séance plénière,  
8 novembre 1971.

**B**PROGRAMME DES NATIONS UNIES  
POUR LE DÉVELOPPEMENT*L'Assemblée générale*

1. *Accepte* le rapport financier et les comptes du Programme des Nations Unies pour le développement, pour l'exercice terminé le 31 décembre 1970, ainsi que les attestations du Comité des commissaires aux comptes<sup>3</sup>;

2. *Prend acte* des observations que le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a formulées dans son rapport<sup>4</sup>.

1979<sup>e</sup> séance plénière,  
8 novembre 1971.

**C**

## FONDS DES NATIONS UNIES POUR L'ENFANCE

*L'Assemblée générale*

1. *Accepte* le rapport financier et les comptes du Fonds des Nations Unies pour l'enfance, pour l'exercice terminé le 31 décembre 1970, ainsi que les attestations du Comité des commissaires aux comptes<sup>5</sup>;

2. *Prend acte* du rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires<sup>6</sup>.

1979<sup>e</sup> séance plénière,  
8 novembre 1971.

**D**OFFICE DE SECOURS ET DE TRAVAUX DES NATIONS  
UNIES POUR LES RÉFUGIÉS DE PALESTINE DANS LE  
PROCHE-ORIENT*L'Assemblée générale*

1. *Accepte* les comptes de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient, pour l'exercice terminé le

<sup>1</sup> Documents officiels de l'Assemblée générale, vingt-sixième session, Supplément n° 7 (A/8407).

<sup>2</sup> A/8350, par. 1 à 9.

<sup>3</sup> Documents officiels de l'Assemblée générale, vingt-sixième session, Supplément n° 7A (A/8407/Add.1).

<sup>4</sup> A/8350, par. 10 à 12.

<sup>5</sup> Documents officiels de l'Assemblée générale, vingt-sixième session, Supplément n° 7B (A/8407/Add.2).

<sup>6</sup> A/8350, par. 13.

31 décembre 1970, ainsi que les attestations du Comité des commissaires aux comptes<sup>7</sup>;

2. *Prend acte* des observations que le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a formulées dans son rapport<sup>8</sup>.

1979<sup>e</sup> séance plénière,  
8 novembre 1971.

### E

INSTITUT DES NATIONS UNIES POUR LA FORMATION  
ET LA RECHERCHE

*L'Assemblée générale*

1. *Accepte* le rapport financier et les comptes de l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche, pour l'exercice terminé le 31 décembre 1970, ainsi que les attestations du Comité des commissaires aux comptes<sup>9</sup>;

2. *Prend acte* du rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires<sup>10</sup>.

1979<sup>e</sup> séance plénière,  
8 novembre 1971.

### F

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES GÉRÉES PAR LE HAUT  
COMMISSAIRE DES NATIONS UNIES POUR LES RÉ-  
FUGIÉS

*L'Assemblée générale*

1. *Accepte* les comptes relatifs aux contributions volontaires gérées par le Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, pour l'exercice terminé le 31 décembre 1970, ainsi que les attestations du Comité des commissaires aux comptes<sup>11</sup>;

2. *Prend acte* des observations que le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a formulées dans son rapport<sup>12</sup>.

1979<sup>e</sup> séance plénière,  
8 novembre 1971.

### 2760 (XXVI). Nomination à un poste devenu vacant au Comité des commissaires aux comptes

*L'Assemblée générale*

*Nomme* le Vérificateur général des comptes de la Colombie membre du Comité des commissaires aux comptes, pour une période de trois ans à compter du 1<sup>er</sup> juillet 1972.

1979<sup>e</sup> séance plénière,  
8 novembre 1971.

\* \* \*

*Par suite de la nomination ci-dessus, le Comité des commissaires aux comptes se composera des membres suivants* : l'Auditeur général du CANADA, le Vérificateur général des comptes de la COLOMBIE et le Contrôleur et Vérificateur général des comptes du PAKISTAN.

<sup>7</sup> Documents officiels de l'Assemblée générale, vingt-sixième session, Supplément n° 7C (A/8407/Add.3).

<sup>8</sup> A/8350, par. 14 à 16.

<sup>9</sup> Documents officiels de l'Assemblée générale, vingt-sixième session, Supplément n° 7D (A/8407/Add.4).

<sup>10</sup> A/8350, par. 17.

<sup>11</sup> Documents officiels de l'Assemblée générale, vingt-sixième session, Supplément n° 7E (A/8407/Add.5).

<sup>12</sup> A/8350, par. 18 et 19.

### 2761 (XXVI). Nominations aux postes devenus vacants au Tribunal administratif des Nations Unies

*L'Assemblée générale*

*Nomme* membres du Tribunal administratif des Nations Unies, pour une période de trois ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1972 :

M. Francis T. P. Plimpton,  
Sir Roger Bentham Stevens.

1979<sup>e</sup> séance plénière,  
8 novembre 1971.

\* \* \*

*Par suite des nominations ci-dessus, le Tribunal administratif des Nations Unies se composera des membres suivants* : Mme Paul BASTID (France), M. Francisco FORTEZA (Uruguay), M. Vincent MUTUALE (Zaïre), M. Francis T. P. PLIMPTON (Etats-Unis d'Amérique), M. Zenon ROSSIDES (Chypre), sir Roger Bentham STEVENS (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord) et M. R. VENKATARAMAN (Inde).

### 2762 (XXVI). Barème des quotes-parts pour la répartition des dépenses de l'Organisation des Nations Unies

*L'Assemblée générale*

*Décide* ce qui suit :

a) Les quotes-parts des Etats ci-après, qui ont été admis à l'Organisation des Nations Unies lors des vingt-cinquième et vingt-sixième sessions de l'Assemblée générale, seront les suivantes :

Etats Membres	Pourcentages
Bhoutan	0,04
Fidji	0,04

Ces quotes-parts viendront s'ajouter au barème des quotes-parts pour 1972 et 1973 qui figure à l'alinéa a de la résolution 2654 (XXV) de l'Assemblée générale, en date du 4 décembre 1970;

b) Pour l'exercice 1970, les Fidji, qui sont devenues Membre de l'Organisation des Nations Unies le 13 octobre 1970, verseront une quote-part se chiffrant au neuvième de 0,04 p. 100 de la somme mise en recouvrement pour 1970 auprès des autres Etats Membres;

c) Pour l'exercice 1971, les Fidji verseront une quote-part se chiffrant à 0,04 p. 100 et le Bhoutan, qui est devenu Membre de l'Organisation des Nations Unies le 21 septembre 1971, versera une quote-part se chiffrant au neuvième de 0,04 p. 100, ces quotes-parts s'appliquant à la somme mise en recouvrement pour 1971 auprès des autres Etats Membres;

d) Les contributions dont les Fidji sont redevables pour 1970 et 1971 et dont le Bhoutan est redevable pour 1971 serviront à l'exécution du budget de 1972 conformément à l'alinéa c de l'article 5.2 du règlement financier de l'Organisation des Nations Unies;

e) Les avances que le Bhoutan et les Fidji doivent verser au Fonds de roulement conformément à l'article 5.8 du règlement financier de l'Organisation des Nations Unies se chiffreront, pour chacun de ces Etats, à 0,04 p. 100 du montant total du Fonds, ces avances venant s'ajouter au montant approuvé du Fonds.

1979<sup>e</sup> séance plénière,  
8 novembre 1971.